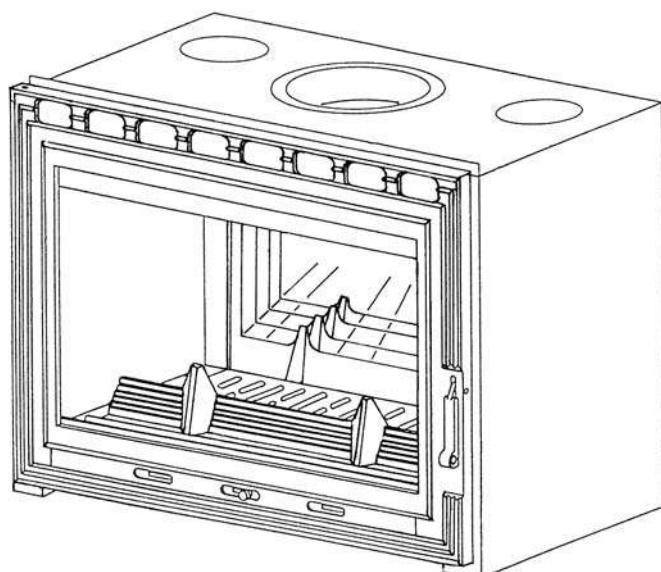




**FOYER-INSERT
INSERT STOVE
FEUERRAUM-EINSATZ
FOCOLARE
INSERT EMPOTRABLE
FOGÃO INSERT
INBOUWHAARD**

**C07831
C07856
C07873**



**NOTICE D'EMPLOI
MANUAL UTILISATION
GEBRAUCHSANLEITUNG
ISTRUZIONI PER L'IMPIEGO
INSTRUCCIONES DE USO
MANUAL DE UTILIZAÇÃO
GEBRUIKSAWIJZING**

FRANÇAIS.....	3
ENGLISCH.....	9
DEUTSCH.....	15
ITALIANO	21
ESPAÑOL.....	27
PORTUGUÊS	33
NEDERLANDSE	39

SOMMAIRE

	Page
1 - DESIGNATION	4
2 - PUISSANCE CALORIFIQUE NOMINALE ET AUTONOMIE EN ALLURE REDUITE	4
3 - DESCRIPTION ET ENCOMBREMENT	4
3.1 - Description	
3.2 - Encombrement	
4 - ENVIRONNEMENT ET ACCESSOIRES COMPLEMENTAIRES.....	4
4.1 - Environnement	
4.2 - Accessoires en option	
4.3 - Montage des accessoires en option	
5 - CONDITIONS D'UTILISATION DE L'APPAREIL.....	5
5.1 - Premier allumage	
5.2 - Combustible	
5.2.1 - Combustible recommandé	
5.2.2 - Combustible de remplacement	
5.2.3 - Combustibles interdits	
5.3 - Emploi des organes de manoeuvre et des accessoires	
5.4 - Utilisation	
5.4.1 - Allumage	
5.4.2 - Fonctionnement	
5.4.2.1 - Fonctionnement en foyer fermé	
5.4.2.2 - Décendrage	
5.4.2.3 - Règles de sécurité	
6 - CONSEILS DE RAMONAGE ET D'ENTRETIEN DE L'APPAREIL ET DU CONDUIT DE FUMEE.....	6
7 – CONDITIONS GENERALES DE GARANTIE	8

Nous vous conseillons de lire attentivement, et au complet, le texte de la notice afin de tirer le meilleur usage et la plus grande satisfaction de votre appareil DEVILLE.

Le non respect des instructions de montage, d'installation et d'utilisation entraîne la responsabilité de celui qui les effectue.

CET APPAREIL DOIT ETRE INSTALLE CONFORMEMENT AUX SPECIFICATIONS DES D.T.U. EN VIGUEUR.

1 - DESIGNATION

Ce foyer insert est conforme à la norme française : NF D 35-376. Classification C-G-B-sf-Em/ln 9 kW.

C'est un appareil de chauffage continu à combustion sur grille fonctionnant exclusivement au bois, à chambre de combustion semi-fermée et conçu pour être encastré dans une cheminée à construire ou dans un âtre existant.

2 - PUISSANCE CALORIFIQUE NOMINALE ET AUTONOMIE EN ALLURE REDUITE

- Puissance calorifique nominale suivant norme NF D 35-376 pendant l'essai d'allure normale : 9 kW.
 - Obtenu sous un tirage de 10 Pa avec une charge de 9,5 kg de bois, constituée de 3 bûches de bois dur non fendues.
 - La puissance annoncée est la puissance moyenne obtenue au cours de cet essai de 3 heures.
 - Pour obtenir ce régime de puissance, recharger sur un lit de braise de 400 g environ, soit 3 cm d'épaisseur et ouvrir la tirette de réglage d'air en position "Allure Normale" (Fig. 5).
- Une autonomie supérieure à 10 h, à puissance réduite, est obtenue avec un chargement complet en fermant complètement la tirette de réglage d'air. (Fig. 5).

3 - DESCRIPTION ET ENCOMBREMENT

3.1 - Description

Les principaux éléments constituant votre appareil sont indiqués et repérés sur la Fig. 1.

La chambre de combustion est en acier de 4 mm, le fond du foyer est doublé d'une plaque d'âtre en fonte.

Une enveloppe en tôle ménage un circuit d'air de refroidissement autour de la chambre de combustion et protège les parois de la cheminée du rayonnement : c'est un gage de sécurité et de performance.

La porte est en fonte, munie de joints qui assurent l'étanchéité et permettent une grande autonomie de fonctionnement.

La tirette de réglage, située en partie basse de la porte, permet de choisir une allure de feu.

Une entrée d'air secondaire est intégrée dans la partie haute de la vitre de la porte pour la maintenir propre et assurer une meilleure combustion du bois.

	C07856	C07873	C07831
Poids net de l'appareil	86 kg	89 kg	100 kg
Poids nu (sans porte, déflecteur, grille, plaque d'âtre)	50 kg	50 kg	50 kg

3.2 - Encombrement (Fig. 2)

4 - ENVIRONNEMENT ET ACCESSOIRES COMPLEMENTAIRES

4.1 - Environnement

Votre foyer-insert peut s'intégrer dans une cheminée existante ou dans une cheminée neuve DEVILLE.

4.2 - Accessoires en option

L'appareil peut être équipé sur demande :

- De 2 bouches de sortie d'air chaud Ø 125 mm réf. C07006.EU01 permettant de distribuer la chaleur dans les pièces adjacentes (Fig. 3).
- D'une soufflerie réf. C07205 ou C07816 (Fig. 4).

- Cet accélérateur de convection est composé d'un caisson et d'une soufflerie à 2 vitesses.

Avec l'option C07006.EU01, cette soufflerie permet d'envoyer un flux d'air chaud dans 2 directions différentes vers les pièces adjacentes. La longueur des gaines est limitée à 4 mètres.

- Le débit d'air pulsé est de 120 m³/h.
- Les instructions de la notice d'installation (**paragraphe 7.1**) s'appliquent.
- Dans ce cas uniquement, ôter l'écran métallique protégeant le sol en le retirant par les 2 fentes prévues dans la partie inférieure du foyer.
- D'un kit barbecue C07127.

4.3 - Montage des accessoires en option

Montage de la soufflerie C07205 ou C07816 et de l'ensemble départ d'air chaud C07006.EU01 :

- Ces ensembles, fournis en option, doivent être montés avant l'installation du foyer dans la cheminée.
- Pour effectuer le montage, se reporter aux indications des notices jointes à ces options.

5 - CONDITIONS D'UTILISATION DE L'APPAREIL

Ce "foyer fermé" est un véritable appareil de chauffage:

- Rendement élevé.
- Fonctionnement en allure réduite de longue durée.

APPAREILS EQUIPES D'UN REGISTRE D'ALLUMAGE :

Attention : L'action sur la tirette de réglage d'air permet d'obtenir un supplément d'air pour l'allumage : "Position Allumage" voir Fig. 6. La "Position Allumage" est réservée exclusivement aux opérations de reprise et d'allumage, elle ne doit pas être maintenue plus de 30 min. sous peine de graves dommages sur l'appareil et son environnement. L'appareil doit rester sous surveillance pendant toute la durée d'utilisation de la "Position Allumage".

5.1 - Premier allumage

- Après réalisation de la cheminée et mise en place de l'appareil, respecter le temps de séchage des matériaux utilisés pour la construction (2 à 3 semaines).
- Après le premier allumage (**voir paragraphe 5.4.1**), faire un feu modéré pendant les premières heures en limitant le chargement de l'appareil (une bûche de Ø 15 cm) avec la tirette d'air en allure intermédiaire (**Fig. 5b ou 6**) selon le type d'appareil) : montée en température progressive de l'ensemble des éléments de la cheminée et dilatation normale de l'appareil.
- Pendant les premières utilisations, une odeur de peinture peut se dégager de l'appareil : aérer la pièce pour limiter ce désagrément.

5.2 - Combustible

5.2.1 - Combustible recommandé

Bois dur : chêne, charme, hêtre, châtaignier, etc... en bûche de 50 cm de longueur.

Nous vous conseillons d'utiliser du bois très sec (20 % d'humidité maximum), soit 2 ans de stockage sous abri après la coupe, afin d'obtenir de meilleurs rendements et d'éviter le bistrage du conduit de fumée et des vitres.

Eviter l'utilisation des bois résineux (pins, sapins, épicéas...) qui nécessitent un entretien plus fréquent de l'appareil et du conduit.

5.2.2 - Combustible de remplacement

La briquette de lignite, en fonctionnement "porte fermée" uniquement, permet l'obtention d'allures réduites de longue durée.

Limiter la charge à 4 kg et placer la tirette de réglage d'air en position intermédiaire (**Fig. 5b ou 6**).

5.2.3 - Combustibles interdits

Tous les combustibles autres que le bois et la briquette de lignite sont interdits, notamment le charbon et ses dérivés.

Les flambées de petits bois, sarments, planchettes, paille, carton sont dangereuses et à exclure.

5.3 - Emploi des organes de manœuvre et des accessoires

- Tirette de réglage d'air :

Elle doit être manœuvrée par l'intermédiaire du tisonnier

APPAREILS EQUIPES D'UN REGISTRE D'ALLUMAGE

- La "Position d'Allumage" est obtenue en manœuvrant la tirette directement avec la main : cette position ne doit être utilisée que lorsque l'appareil est "froid" et en effectuant les opérations suivantes :

Opération n°1 :

Pousser le bouton de manœuvre ② de la tirette de réglage d'air jusqu'à la butée correspondant au verrouillage de la "Position d'Allumage".

Opération n°2 :

Lever l'index de déverrouillage ① situé sur la droite de la tirette de réglage

Opération n°3 :

Maintenir l'index en position haute avec la main droite et pousser le bouton de manœuvre ② vers la gauche avec la main gauche : vous êtes en "Position d'Allumage".

Après l'allumage, pour revenir en position d'allure normale, d'allure intermédiaire ou d'allure réduite (**voir Fig. 6**), utiliser le tisonnier pour pousser le bouton de manœuvre de la tirette de réglage d'air qui peut être chaud.

- Poignée de porte :

Elle doit être manœuvrée par l'intermédiaire du tisonnier (**Fig 7**).

5.4 - Utilisation

5.4.1 - Allumage

- Ouvrir la tirette de réglage d'air .
- Placer sur la grille du papier froissé et du petit bois très sec (brindilles), puis des branches de bois fendues de section plus importante (\varnothing 3 à 5 cm).
- Enflammer le papier et refermer la porte (la laisser légèrement entrouverte pour accélérer l'embrasement en évitant le refoulement de fumée hors de l'appareil).
- Lorsque la charge de "petit bois" est bien enflammée, ouvrir la porte, charger l'appareil avec le combustible recommandé.

5.4.2 - Fonctionnement

5.4.2.1 Fonctionnement en foyer fermé

- L'allure désirée est obtenue en agissant sur les organes de manœuvre (**voir paragraphe 5.3**) et en choisissant une charge correspondant aux besoins, soit :
 - Pour un chauffage maximum, charger l'appareil avec 3 bûches d'environ 12 cm de diamètre.
 - Pour une allure intermédiaire, utiliser une charge moins importante : une ou deux bûches.
 - Pour un chauffage de longue durée en allure réduite, utiliser une ou deux bûches non fendues de diamètre supérieur à 15 cm.
- Pour obtenir une allure réduite de longue durée, procéder au chargement sur un lit de braises à peine rougeoyantes.
- Pour obtenir un embrasement rapide, relancer le feu avec du "petit bois", effectuer le chargement, maintenir éventuellement la porte entrouverte pendant quelques minutes pour accélérer l'embrasement, en gardant l'appareil sous surveillance, puis fermer la porte. Cette opération permet d'accélérer la reprise, notamment si le bois est humide.
- Effectuer les changements d'allure (passage de l'allure normale à l'allure réduite par exemple) avant les rechargements, pendant la phase de combustion des braises, pour permettre à l'appareil et au conduit des fumées de changer progressivement de régime.
- Pour éviter les refoulements des fumées et les chutes de cendres dans la pièce, au moment des rechargements, l'ouverture de la porte nécessite plusieurs précautions :
 - Arrêter le ventilateur pour éviter d'aspirer les cendres qui risquent de tomber devant l'appareil.

- Entrouvrir la porte, marquer un temps d'arrêt pour amorcer le tirage correspondant au fonctionnement porte ouverte, puis ouvrir lentement la porte.

- Le fonctionnement continu en allure réduite, surtout pendant les périodes de redoux et avec du bois humide, entraîne une combustion incomplète qui favorise les dépôts de bistro et de goudron. Alterner les périodes de ralenti par des retours en fonctionnement à allure normale.
- Après un fonctionnement en allure réduite, la vitre peut s'obscurcir à cause d'un léger bistrage. Ce dépôt disparaît normalement en fonctionnement à plus vive allure par pyrolyse.

5.4.2.2 Décendrage

- L'air utilisé pour la combustion du bois arrive sous la grille lorsque la tirette de réglage d'air est ouverte. Cet air assure également le refroidissement de la grille. Il est donc indispensable, pour obtenir les performances optimales et éviter la dégradation de la grille sous l'effet de la surchauffe, d'éviter son obstruction en procédant régulièrement au décendrage et à l'évacuation des cendres.
 - La raclette permet d'effectuer le décendrage de la grille (**Fig. 8**).
 - Le cendrier, situé sous la grille, est facilement extrait en le tirant à l'aide du tisonnier.
- Le niveau des cendres ne doit jamais atteindre la grille en fonte de l'appareil.

5.4.2.3 Règles de sécurité

- Ne jamais jeter d'eau pour éteindre le feu.
- La vitre de l'appareil est très chaude : attention aux risques de brûlures notamment pour les enfants.
- L'appareil dégage, par rayonnement à travers le vitrage, une importante chaleur : ne pas placer de matériaux, ni d'objets sensibles à la chaleur : à une distance inférieure à 1,50 m de la zone vitrée.
- Vider le contenu du cendrier dans un récipient métallique ou ininflammable exclusivement réservé à cet usage. Les cendres, en apparence refroidies, peuvent être très chaudes même après quelques temps de refroidissement.
- Ne pas mettre en place des matériaux facilement inflammables au voisinage de l'appareil et dans le bûcher.
- En particulier, ne pas stocker de bois sous l'appareil.

6 - CONSEILS DE RAMONAGE ET D'ENTRETIEN DE L'APPAREIL ET DU CONDUIT DE FUMÉE

Le ramonage mécanique du conduit de fumée est obligatoire, il doit être réalisé plusieurs fois par an dont une fois au moins pendant la saison de chauffe. Un certificat doit être établi par l'entrepreneur.

A l'occasion des ramonages, il faudra :

- Procéder au démontage du déflecteur :
 - Démonter le déflecteur : ① en le soulevant et en le tirant vers l'avant (**Fig. 9 et Fig. 10**).
 - laisser descendre la partie arrière du déflecteur ① et le sortir (**Fig. 11**).
 - Pour remonter le déflecteur : agir dans l'ordre inverse du démontage.
- Vérifier complètement l'état de l'appareil et en particulier les éléments assurant l'étanchéité : joints et organes de verrouillage, pièces d'appui (porte, châssis).
- Vérifier l'état du conduit de fumée et du conduit de raccordement : tous les raccords doivent présenter une bonne tenue mécanique et avoir conservé leur étanchéité.
- Nettoyez à l'aspirateur l'intérieur de la hotte pour éviter l'accumulation de poussières ; dégager si nécessaire le circuit de convection d'air chaud.

En cas d'anomalie : faire réparer l'appareil ou l'installation par un professionnel.

ENTRETIEN COURANT

- Nettoyer la vitre avec un chiffon humide et de la cendre. Si c'est nécessaire, utiliser un produit de nettoyage spécifique en respectant les instructions d'utilisation : attendre que l'appareil soit complètement refroidi pour procéder à cette opération.
- Nettoyer régulièrement la réglette d'admission d'air secondaire.
 - Enlever à l'aspirateur ① les particules et poussières qui sont coincées entre le guide d'air et le verre. Si nécessaire glisser une fine lame ou une feuille de carton rigide ② entre le guide d'air et la vitre (**Fig. 13**) pour faciliter le nettoyage (déblocage des particules).
 - Gratter avec l'extrémité d'un objet métallique ② l'arrête inférieure de la réglette d'admission d'air pour enlever le bistro qui a pu s'y agglomérer (**Fig. 12**).

Ces particules gênent la formation du film d'air secondaire qui protège le vitrage du contact direct avec les fumées et complète la combustion du bois.

Ces opérations doivent être effectuées dès que le verre est sale et impérativement après extinction du foyer.

Si des traces de suies localisées et très marquées (**Fig. 15**) réapparaissent et se multiplient, il est nécessaire de démonter le guide d'air pour effectuer un décrassage plus complet (**Fig. 16**) :

- . Dégonder la porte et la poser à plat.
- . Enlever les 5 vis.
- . Enlever le guide d'air **A** et le nettoyer.
- . Changer le joint d'étanchéité en périphérie de vitrage (\varnothing 6).
- . Remonter l'ensemble et vérifier que le jeu de vitrage préconisé est respecté.

Cette opération doit être effectuée par un professionnel qualifié.

- Contrôler l'efficacité de la clenche de fermeture de la porte et, si c'est nécessaire, effectuer les réglages suivants (**Fig. 14**) :

- Durcir la fermeture de la porte :
 - . Procéder successivement par desserrage de la vis ① et serrage de la vis ②.
 - . Agir par $\frac{1}{4}$ de tour sur les 2 vis et recommencer l'opération si cela est nécessaire.

NOTA : Cette opération augmente la pression du joint d'étanchéité de la porte sur l'appareil.

- Assouplir la fermeture de la porte :

- . Procéder successivement par desserrage de la vis ② et serrage de la vis ①.
 - . Agir par $\frac{1}{4}$ de tour sur les 2 vis et recommencer l'opération si cela est nécessaire.

NOTA : Cette opération diminue la pression du joint d'étanchéité de la porte sur l'appareil.

- Nettoyer régulièrement les grilles de sorties d'air chaud de la hotte. Elles se colmatent d'autant plus rapidement que leur maillage est fin : choisissez une fréquence adaptée.

7 - CONDITIONS GENERALES DE GARANTIE

1. MODALITES

En dehors de la garantie légale, à raison des vices cachés, DEVILLE garantit le matériel en cas de vices apparents ou de non-conformité du matériel livré au matériel commandé.

Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations lors de la réception du matériel sur les vices apparents ou la non-conformité, doivent être formulées auprès de DEVILLE par l'acheteur dans les cinq jours de la constatation du vice par voie de lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Il appartient à l'acheteur de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou des anomalies constatées. L'acheteur doit, par ailleurs, laisser à DEVILLE toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices ou anomalies et pour y porter remède. De même l'acheteur doit tenir les matériels non conformes à la disposition de DEVILLE, selon les instructions de cette dernière. Tout retour du matériel doit faire l'objet d'un accord préalable.

2. ETENDUE

La garantie de DEVILLE couvre, à l'exclusion de toute indemnité ou dommages-intérêts, le remplacement gratuit ou la réparation du matériel ou de l'élément reconnu défectueux (hors pièces d'usure) par ses services à l'exclusion des frais de main-d'œuvre, de déplacement et de transport.

Sur les appareils émaillés, les craquelures ne sont jamais considérées comme un défaut de fabrication. Elles sont la conséquence de différence de dilatation tôle-émail ou fonte-émail et ne modifient pas l'adhérence. Les pièces de rechange fournies à titre onéreux sont garanties six mois à partir de la date de facture ; toute garantie complémentaire consentie par un revendeur de DEVILLE n'engage pas DEVILLE. La présentation du certificat de garantie portant le cachet à date du revendeur DEVILLE est rigoureusement exigée lorsque la garantie est invoquée. Ce certificat doit être présenté lors de la demande de réparation de l'appareil sous garantie, ou bien un talon ou un volet détachable de ce certificat doit, selon l'organisation propre à DEVILLE, être retourné à celle-ci dans les délais impartis. A défaut, la date figurant sur la facture émise par DEVILLE ne peut être prise en considération. Les interventions au titre de la garantie ne peuvent avoir pour effet de prolonger celle-ci.

3. DUREE

La durée de la garantie contractuelle assurée par DEVILLE est d'une année à compter de la date d'achat de l'appareil par l'usager, sous réserve que les réclamations prévues au titre des modalités ci-dessus aient été formulées dans les délais impartis. La réparation, le remplacement ou la modification de pièces pendant la période de garantie ne peut avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci, ni de donner lieu en aucun cas à indemnité pour frais divers, retard de livraison, accidents ou préjudices quelconques.

4. EXCLUSION

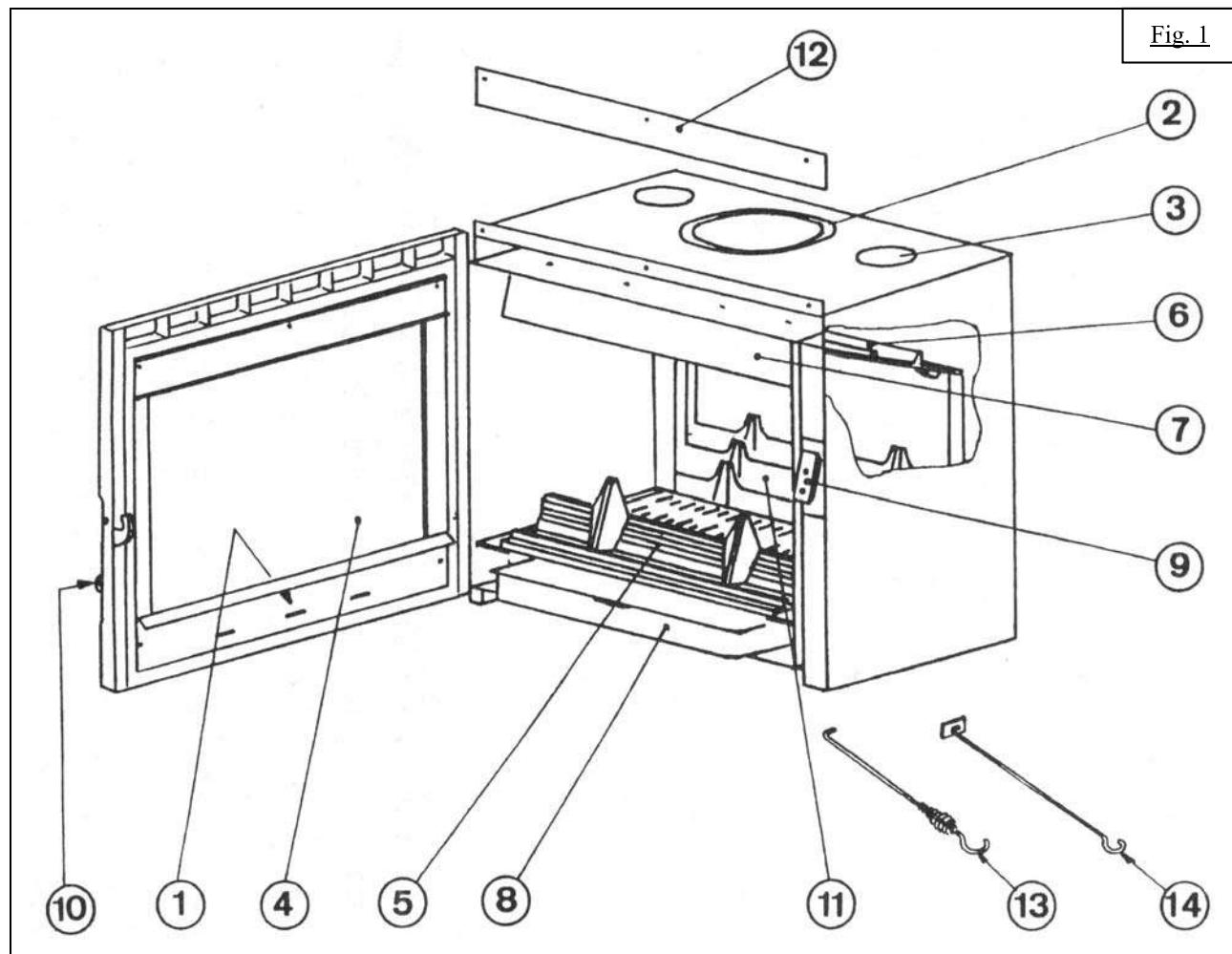
La garantie ne s'applique pas dans les cas suivants, sans que cette liste soit exhaustive : Installation et montage des appareils dont la charge n'incombe pas à DEVILLE. En conséquence, DEVILLE ne peut être tenue pour responsable des dégâts matériels ou des accidents de personne consécutifs à une installation non conforme aux dispositions légales et réglementaires (par exemple l'absence de raccordement à une prise de terre ; mauvais tirage d'une installation) ;

Usure normale du matériel ou utilisation ou usage anormal du matériel, notamment en cas d'utilisation industrielle ou commerciale ou emploi du matériel dans des conditions différentes de celles pour lesquelles il a été construit. C'est le cas par exemple du non-respect des conditions prescrites dans la notice DEVILLE : exposition à des conditions extérieures affectant l'appareil telles qu'une humidité excessive ou variation anormale de la tension électrique ; Anomalie, détérioration ou accident provenant de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien de l'acheteur ; Modification, transformation ou intervention effectué par un personnel ou une entreprise non agréée par DEVILLE ou réalisée avec des pièces de rechange non d'origine ou non agréées par le constructeur.

5. CONDITIONS PARTICULIERES DE GARANTIE

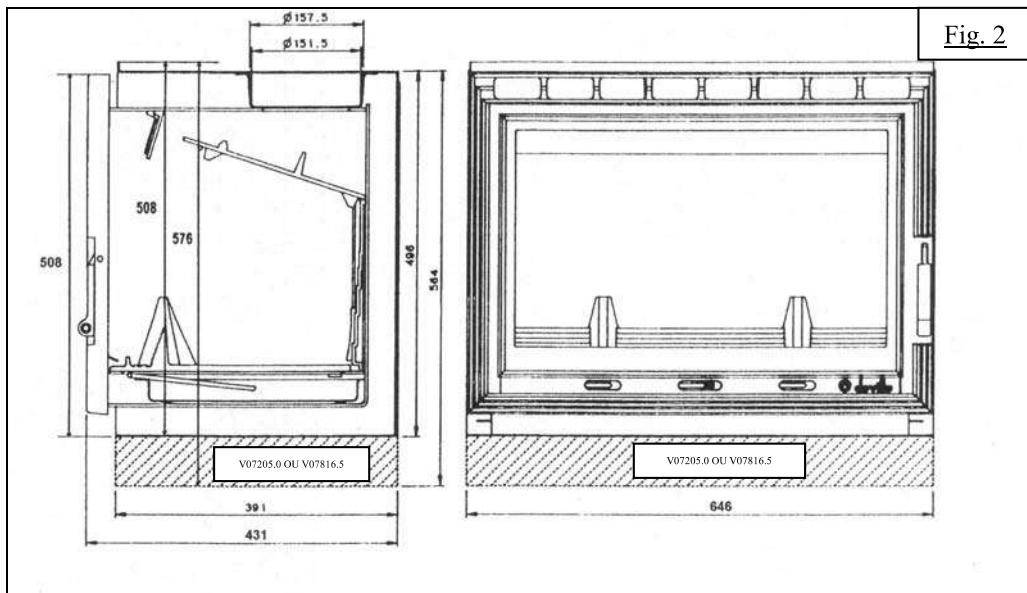
Ces conditions complètent et précisent les conditions générales de garanties ci-dessus et ont primauté sur celles-ci, se reporter au feuillet ci joint « Conditions particulières de vente DEVILLE – Garantie ».

Fig. 1

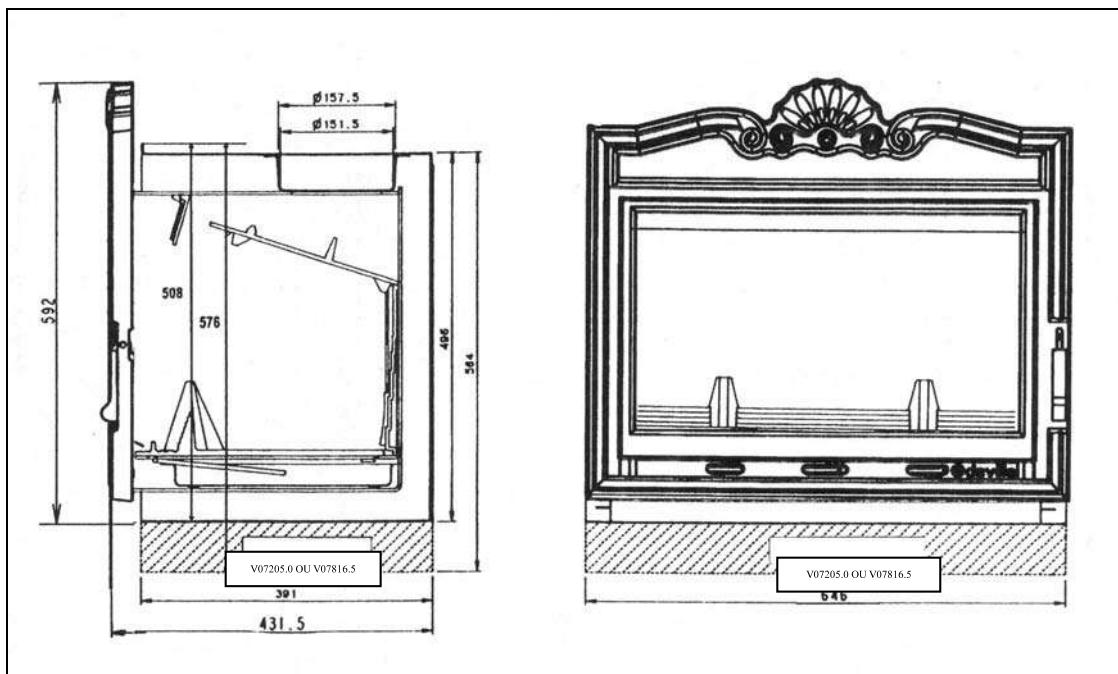


	F	GB	D	NL	I	E	P
(1)	Tirette de réglage de l'entrée d'air	Air intake damper	Schieber für Regelung der Luftzufuhr	Luchtschif	Comando registro aria	Regulador de entrada de aire	Puxador de regulação da entrada de ar
(2)	Buse femelle pour tuyau Ø153mm	Female socket for pipe Ø 153 mm	Anschlussmuffe für Rohr Ø 153 mm	Inschuitrookgasafvoerpijp diameter 153 mm	Attacco femmina per tubo Ø 153 mm	Boca hembra para tubo Ø 153 mm	Saída Fêmea para tubo Ø 153 mm
(3)	Précoupes pour prises d'air chaud	Cut out for hot air connections	Vorgeschnittene Teile für Warmluftanschluss	Voorgestansde uitbreek-openingen Voor aansluit-ing heteluchtkanalen	Orifici presagomati per prese aria calda	Pre-recortes para tomas de aire caliente	Recortes para tomas de ar quente
(4)	Porte équipée d'un verre vitrocéramique	Door with glass-ceramic window	Sichttür mit glaske-ramischem fenster	Klep met vitrokeramische ruit	Portina dotata di vetro ceramico	Puerta con cristal vitraceramico	Porta equipada com vidro ceramico
(5)	Grille de foyer	Grate	Gitter des Feuerraums	Rooster	Griglia focolare	Parrilla de hogar	Greila de fornalha
(6)	Deflecteur	Deflector	Abweiser	Rookgasafvoerschot	Deflettore	Deflector	Deflector
(7)	Avaloir fonte	Cast iron front plate	Gusseiserne Aufnahmeplatte	Gietijzeren rookgasverzamelkap	Cappa in ghisa	Tragadera de hierro fundido	Câmara de fumo
(8)	Cendrier	Ash Pan	Aschenkasten	Aslade	Cassetto ceneri	Cenicero	Cinzeiro
(9)	Verrou de fermeture réglable	Ajustable Lockbolt	Verstellbarer Verschlussriegel	Nastelbare sluiting	Nottolino di chiusura regolabile	Pestillo de cierre ajustable	Trinco de fecho ajustável
(10)	Poignée de porte	Door Handle	Verschlussgriff	Handgreep	Maniglia portina	Puño de puerta	Pega da porta
(11)	Plaque d'atre fonte	Cast iron backplate	Gusseiserne Kaminplatte	Gietijzeren stookplaat	Piastra focolare in ghisa	Placa de hogar de hierro fundido	Placa de fundo em ferro fundido
(12)	Obturateur de sortie d'air chaud frontale	Front hot air outlet	Verschluss des vorderen Warmluftausgangs	Heeluchtregelklep	Listello di chiusura uscita aria calda frontale	Obturador de salida de aire caliente frontal	Obturador de salida de ar quente frontal
(13)	Tisonnier	Poker	Schürhaken	Pook	Attizzatoo	Atizonador	Aticador
(14)	Raclette	Scraper	Schaber	Sintelschraiper	Raschietto	Rasqueta	Rodo

C07856



C07873



C07831

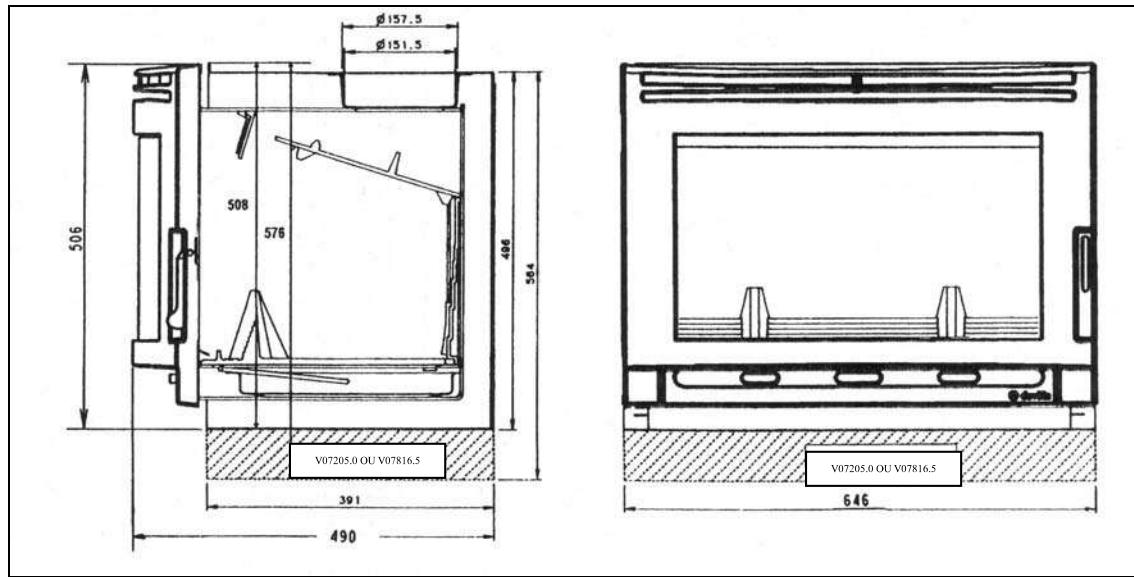


Fig. 3

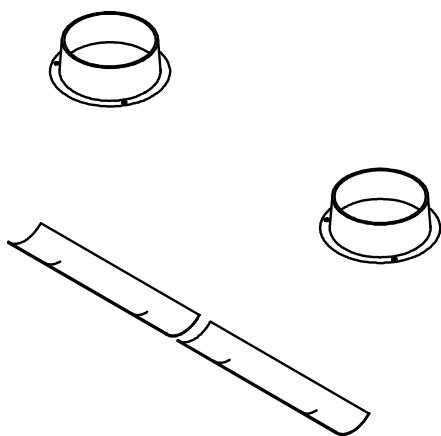


Fig. 4

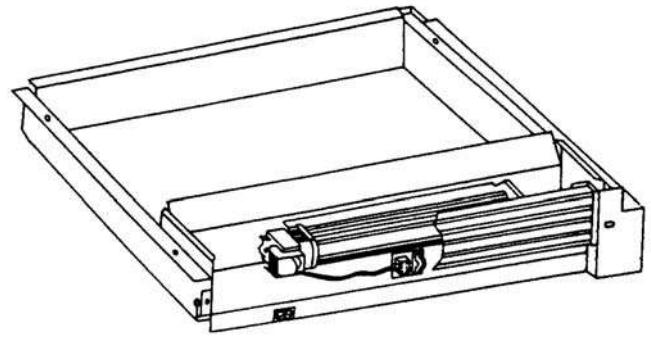
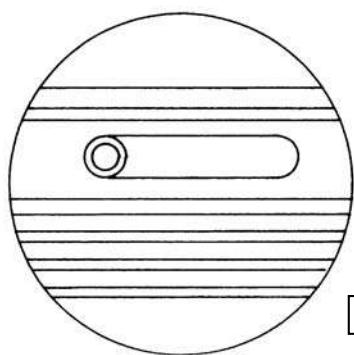
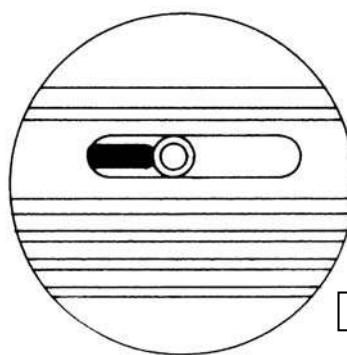


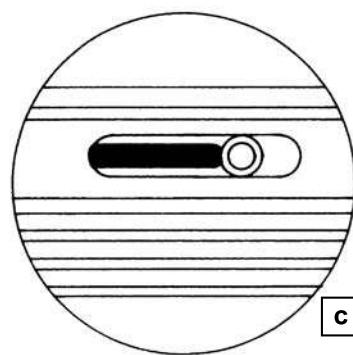
Fig. 5



a



b



c

Tirrete fermee
Marche en allure reduite

Damper closed
stove on slow speed

Geschlossener Schieber,
Sparbetrieb

Gesloten luchtschufi:
Langbrandende haard

Comando registro aria chiuso
Regime ridotto

Tirador cerrado
Régimen reducido

Puxador fechado

Funcionamento em ritmo reduzido

Tirrete a demi-ouverte
Marche en allure intermediaire

Damper half-open
stove on half-speed

Halb geöffneter schieber,
mittlerer Betrieb

Halfopen luchtschufi:
Mäßig brandende haard

Comando registro aria semi-aperto
Regime intermedio

Tirador medio abierto
Régimen intermedio

Puxador meio aberto

Funcionamento em ritmo intermedio

Tirrete ouverte
Marche en allure normale

Damper open
stove on normal speed

Geöffneter Schieber,
normales Feuer

Open luchtschufi:
normal brandende haard

Comando registro aria aperto
Regime normale

Tirador abierto
Régimen normal

Puxador abierto

Funcionamento em ritmo normal

Fig. 6

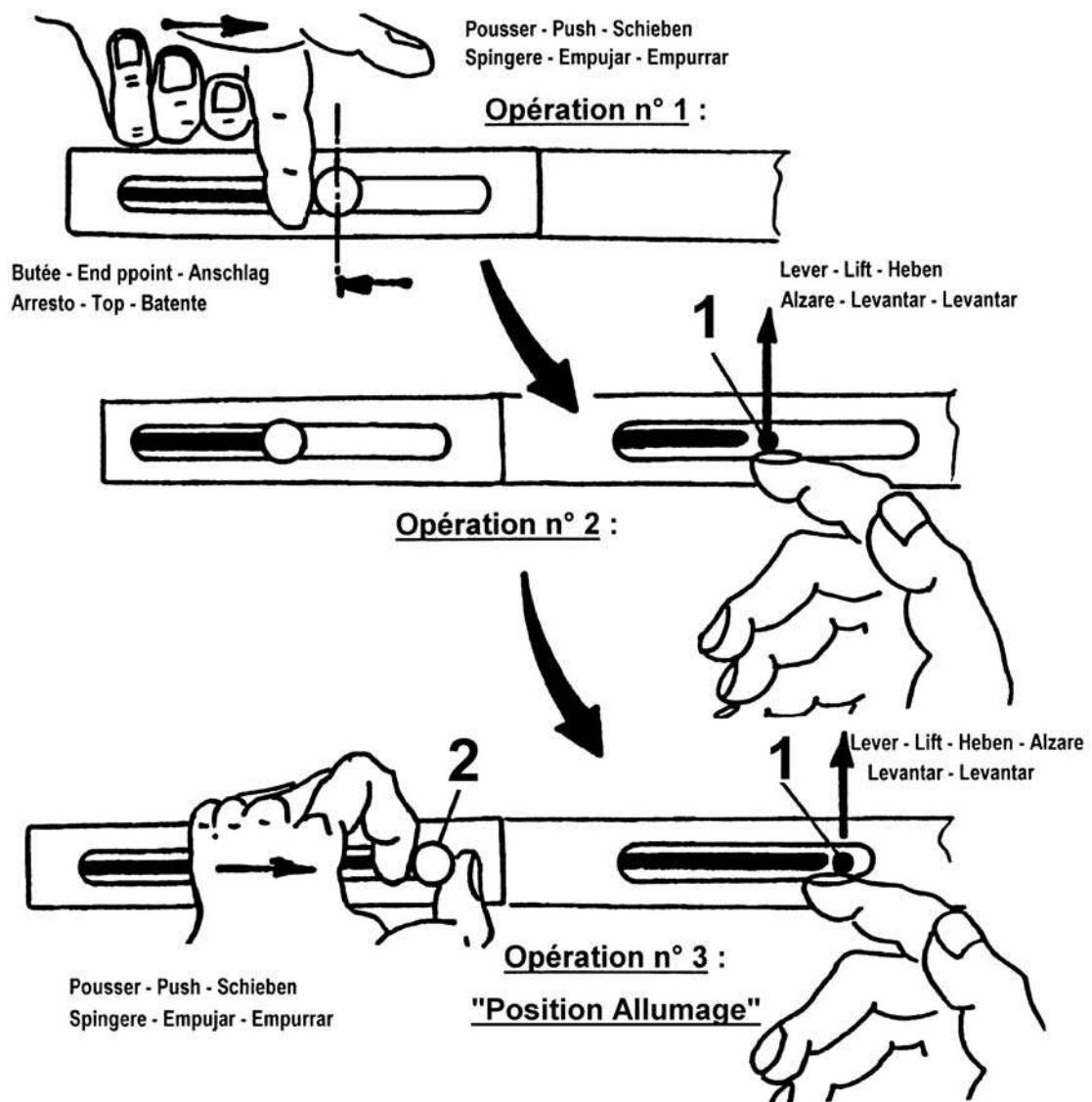


Fig. 7

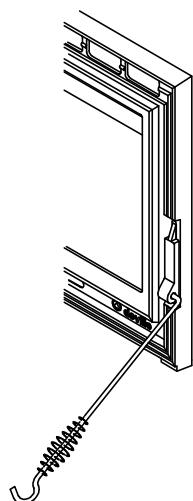
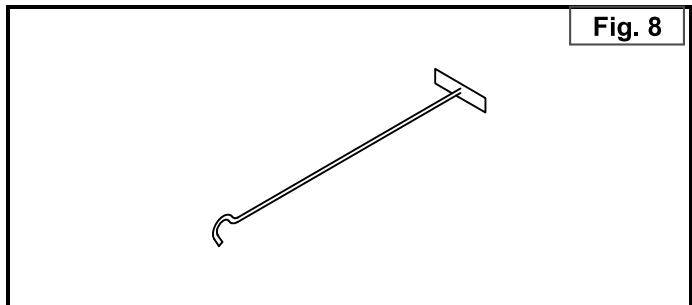


Fig. 8



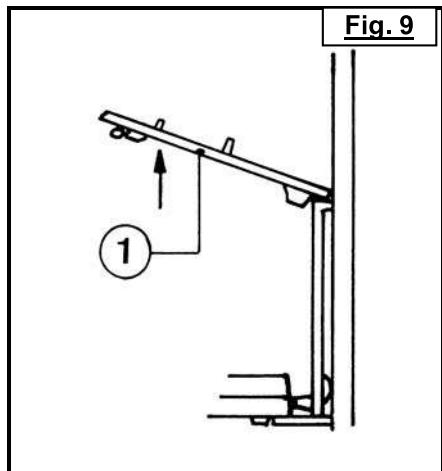


Fig. 9

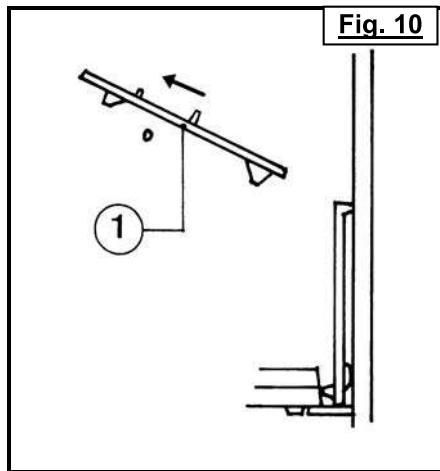


Fig. 10

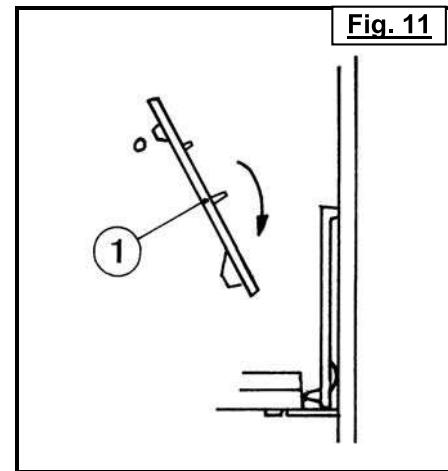


Fig. 11

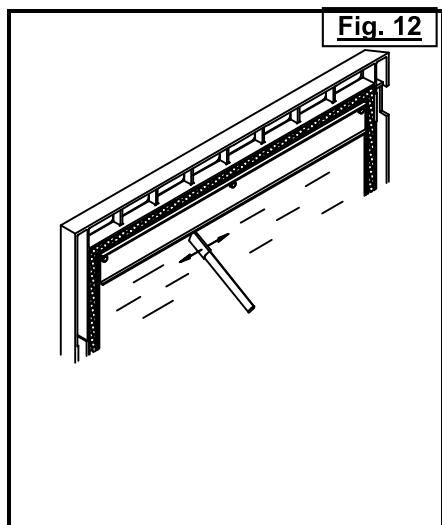


Fig. 12

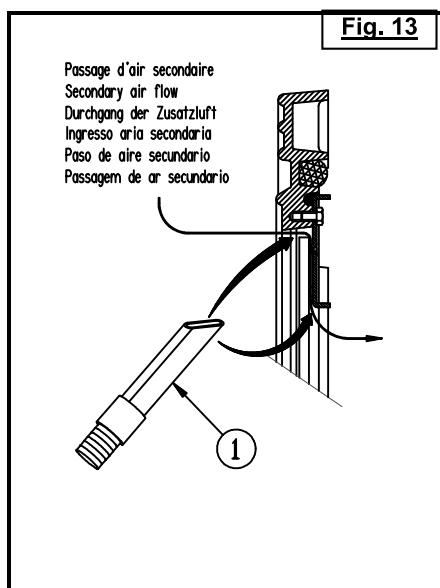


Fig. 13

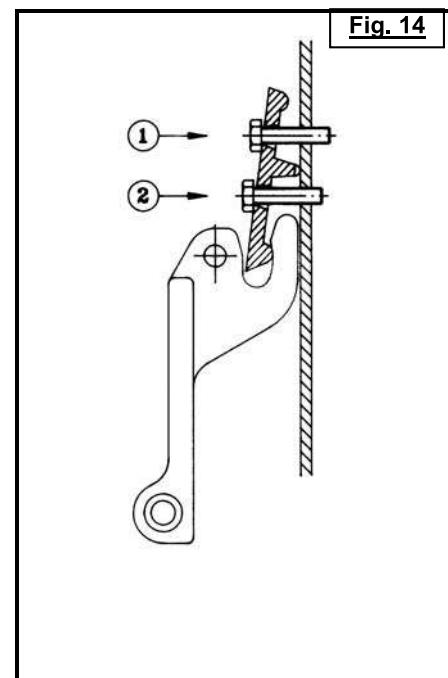


Fig. 14

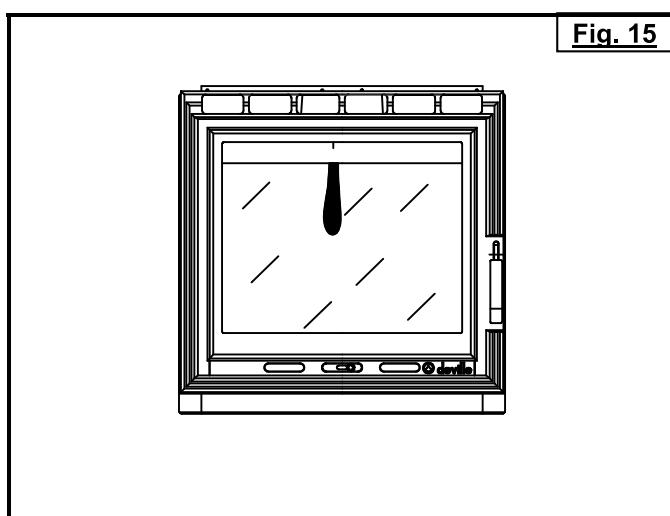


Fig. 15

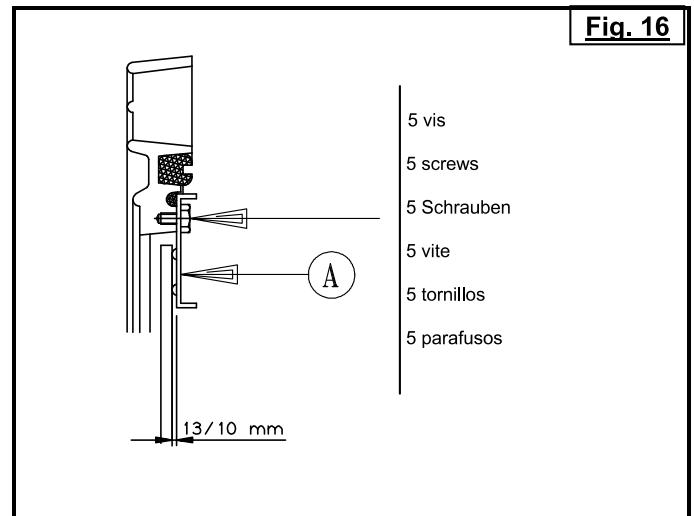


Fig. 16



Les descriptions et caractéristiques figurant sur ce document sont données à titre d'information et non d'engagement.
En effet, soucieux de la qualité de nos produits, nous nous réservons le droit, d'effectuer, sans préavis, toute modification ou amélioration.

The descriptions and features described here are given for information only and constitute no liability. In addition, and in line with our policy of quality enhancement, we reserve the right to modify or improve any of our products without notice.

Die im vorliegenden Dokument enthaltenen Beschreibungen und Eigenschaften sind nur zu Informationszwecken gegeben und verpflichten den Hersteller in Keiner Weise. Bei unseren fortgesetzten Bemühungen um die Verbesserung der Qualität unserer Produkte behalten wir uns das Recht vor, diese jederzeit abzuändern oder zu verbessern.

Le descrizioni e le caratteristiche comprese nel presente documento sono a titolo informativo e non impegnativo. Infatti, interessati sempre alla qualità dei nostri prodotti, ci riserviamo il diritto di apportare modifiche o miglioramenti senza preavviso.

Las descripciones y características que figuran en este documento son meramente informativas y sin compromiso. El fabricante, en su afán por el continuo incremento de la calidad, se reserva el derecho de efectuar sin aviso previo cualquier modificación o mejora.

As descrições e características presentes neste documento são dadas a título informativo e não de compromisso. Com efeito, atentos à qualidade dos nossos produtos, reservamo-nos o direito de efectuar, sem pré-aviso, qualquer alteração ou melhoramento.

Société Anonyme au capital de 6.154.454 €
R.C CHARLEVILLE-MEZIERES 787 020 080 B - Sirène 787 020 080 00018

SIEGE SOCIAL
76 rue Forest - 08013 CHARLEVILLE-MEZIERES CEDEX
www.deville.fr - contact@deville.fr